



L. Col. Normand Levert/MDN

Une des six explosions qui ont servi à détruire 10 000 mines antipersonnel à Condega (Nicaragua) en février 2000.

mesure de le faire doivent aider d'autres pays à éliminer leurs stocks. Le Canada, qui a détruit ses derniers stocks de mines avant même que la Convention soit ouverte à la signature, s'est engagé à veiller à ce que les autres États respectent leurs obligations à cet égard.

En 1999-2000, dans le cadre du Programme de destruction des stocks, le Canada a envoyé deux conseillers techniques militaires et un conseiller civil au Nicaragua et au Honduras pour aider à la planification et à l'exécution de travaux de destruction des stocks de mines de

ces deux pays. Il a également fourni près de 2 650 dollars pour l'organisation d'une conférence d'experts sur la destruction des stocks de mines à Minsk, au Bélarus. Des discussions ont été engagées avec l'Ukraine au sujet de la prestation d'une aide financière et technique en vue de la destruction de quelque 10 millions de mines dans ce pays.

Mise en œuvre concrète de la Convention

La Convention d'Ottawa exige que les États signataires se réunissent à tous les ans jusqu'à la Conférence d'examen de la Convention, qui aura lieu en 2004. La première assemblée des États parties à la Convention s'est déroulée à Maputo, au Mozambique, du 3 au 7 mai 1999. Le Canada a accordé un appui financier à la